

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 128/2025

AU CENTRE CATHOLIQUE NGANDA

Après avoir reçu le contrat du marché n° 625/MINEPST/CABMIN/SG/80/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent cinquante-trois mille neuf cent vingt-trois, vingt-sept centimes (USD 153 923,27) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille septante sept, quarante-six centimes (USD 1 077,46), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Directeur Général